

Image not found or type unknown



Renouvellement carte de sejour

Par **evy990**, le **30/04/2016** à **20:16**

Bonjour, mon mari doit faire son second renouvellement de titre de séjour. Or cette année on lui demande de justifier son insertion en france par une attestation de groupe amicaux ou d'organisation dont il serait bénévole. Le soucis est qu'il ne fais partis d'aucun. Groupe quelconque. Il travail en cdi a plein temps depuis l'année passée et n'a pas le temps de faire autre chose. Pourrait on lui refuser sa carte de séjour a cause de cela? Merci pour vos reponses